



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Axe n°3 – Artisanat, transformation numérique et commande publique

Fiche action 5

Nom de l'action	Mise en place de formations dans le Tiers Lieu ou sur la communauté de communes du Ponthieu Marquenterre,
Axe de rattachement	Artisanat et transformation numérique
Description générale	La CCPM a souhaité que chaque citoyen puisse avoir accès à un lieu où il puisse effectuer des démarches et se former au numérique à moins de 15 minutes de chez eux. En plus de la mise en place d'un réseau de numériciens nomades allant vers la population, positionner différents lieux dont le lieu phare où sera mis en avant des pratiques innovantes : le Tiers-Lieu et le fab-lab.
Objectifs / Modalités	La CMA pourra accompagner la CCPM dans cette action en proposant des actions d'accompagnement (via un diagnostic numérique et la mise en place d'un plan d'actions...) ou de formations numériques (ou d'autres thématiques) liées aux besoins des artisans et commerçants. Thématiques proposées : Facebook ; Google my business ; Cybersécurité Un accompagnement spécifique sera proposé sur la commande public en partenariat avec la CCI (modalités à définir) <ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation aux marchés sous les seuils et accompagnement sur chorus- Sensibilisation aux commandes publiques en dessous des seuils de marché.
Intervenants	CCPM : promotion des formations CMA Hauts de France
Budget global	L'axe 3 est financé à hauteur de 6 300€ L'action 5 est financée à hauteur de 6 300 € (fongibilité des axes et des actions)
Modalités de financement	forfait de 420 euros (sensibilisation, information, gestion, organisation et animation de formations)
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'artisans bénéficiaires du dispositif

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE

Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de formations dispensées• Nombre d'accompagnements réalisés
--------------------------------	---

1.

➤ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCPM	Représentant CMA HDF
Signature	Signature

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE